

2048

GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

**Direction du Commerce, de l'Industrie, du Travail
et de la Prévoyance Sociale**

MUSÉE COMMERCIAL
et COLLECTIF
2, Rue du Lombard
LILLE

L'ÉVOLUTION
du
COMMERCE et de l'INDUSTRIE
en **ALGÉRIE**

1931

~~9265~~ 11/4/32

3221671-186903

GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

Direction du Commerce, de l'Industrie, du Travail
et de la Prévoyance Sociale



DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

L'ÉVOLUTION

du

COMMERCE et de l'INDUSTRIE

des premiers conquérants arabes, n'était plus qu'un souvenir.

Aucun commerce, au contraire, n'était à l'intérieur d'un pays où le grand désert était à l'état permanent et où l'agriculture souffrait de la plus grande infertilité. D'immenses régions restaient en friche et la vie pastorale était seule connue, même dans les plaines fertiles aujourd'hui cultivées.

Quant aux transactions extérieures, leur développement était entravé par le brigandage maritime, « la Course », qui au xviii^e siècle était considérée comme une industrie d'État.

A la fin de xviii^e siècle et au début du xix^e siècle, l'Algérie n'expédiait guère qu'une certaine quantité de grains par Arzew et les ports de la province de Constantine. En 1814, la Chambre de Commerce de Marseille estimait à 2.200.000 francs les importations dans la Régence, dont la moitié environ venait de France : la part de celle-ci avait sensiblement baissé en 1822 où, sur

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

Direction du Commerce de l'Industrie du Travail
et de la Prévoyance Sociale



L'ÉVOLUTION

du

COMMERCE et de l'INDUSTRIE

en ALGÉRIE

L'ÉVOLUTION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN ALGÉRIE

Lorsqu'en 1830, les soldats français débarquèrent sur le sol algérien, la prospérité de l'Afrique, qui avait fait l'admiration des premiers conquérants arabes, n'était plus qu'un souvenir.

Aucun commerce, aucune industrie n'existait à l'intérieur d'un pays où la guerre de tribu à tribu sévissait à l'état permanent et où l'agriculture souffrait de la plus grande insécurité. D'immenses régions restaient en friche et la vie pastorale était seule connue, même dans les plaines fertiles aujourd'hui cultivées.

Quant aux transactions extérieures, leur développement était entravé par le brigandage maritime, « la Course », qui au XVIII^e siècle était considérée comme une industrie d'Etat.

A la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, l'Algérie n'expédiait guère qu'une certaine quantité de grains par Arzew et les ports de la province de Constantine. En 1914, la Chambre de Commerce de Marseille estimait à 2.200.000 francs les importations dans la Régence, dont la moitié environ venait de France : la part de celle-ci avait sensiblement baissé en 1822 où, sur

6.500.000 francs d'importation, elle n'entraîne que pour 1.500.000 francs.

Quant aux exportations, leur décroissance s'était accentuée d'année en année : en 1822, on ne les estimait plus qu'à 14 ou 15.000 francs.

Avec l'occupation française, l'Afrique du Nord va, de nouveau, s'épanouir à la colonisation européenne.

Toutefois, en raison de l'incertitude où se trouve le Gouvernement français sur le bénéfice qu'il convient de tirer de notre conquête, les premières années qui suivent ne comptent guère au point de vue économique. La pacification n'est pas achevée et la mise en valeur de la Colonie demeure insignifiante. Le mouvement commercial consiste seulement à assurer la subsistance des troupes et du personnel civil. Un courant d'échanges se dessine pourtant et le commerce extérieur de la Régence d'Alger, qui ne dépassait pas annuellement 5 à 6 millions de francs à la veille de la conquête, s'élevait déjà, en 1835, à près de 19 millions. Les importations passaient de 3.800.000 francs en 1830 à 16.779.000 francs en 1835 et les seules exportations qui, dans les dernières années de la domination turque, atteignaient à peine quelques dizaines de milliers de francs passaient rapidement à 2.598.000 francs en 1835. Tels sont les premiers résultats d'une œuvre française si incertaine à ses débuts.

Pendant les années 1835 à 1843, la progression des chiffres du commerce extérieur de la Colonie est remarquable. Elle peut se traduire ainsi :

1836 : 23.166.000 francs

1840 : 58.503.000 »

1843 : 80.516.000 »

Puis, une baisse se produit : en 1849 : 77.875.000 francs ; en 1850 : 76.318.000 francs.

La loi du 12 janvier 1851, en édictant l'admission en franchise dans la Métropole des produits naturels de l'Algérie et de certains produits de l'industrie algérienne, va donner au commerce algérien une vive impulsion. Dès la même année, les

exportations et importations prennent, en conséquence de ce régime libéral, une extension considérable. Elles peuvent se chiffrer ainsi de 1851 à 1866 :

En 1851,	le total général des échanges atteint	83.567.000 frs.
— 1855,	—	185.502.000 —
— 1860,	—	236.580.000 —
— 1866,	—	245.572.000 —

Durant la même période, les transactions avec l'Etranger se multiplient, ainsi qu'il ressort des chiffres suivants exprimant la valeur des importations réunies :

Espagne	{	En 1853 :	3.351.000 francs.
		En 1867 :	11.192.000 »
Angleterre	{	En 1853 :	1.996.000 »
		En 1867 :	8.545.000 »

La loi du 17 Juillet 1867, faisant un pas de plus dans la voie de l'assimilation douanière, imprima, à nos importations comme à nos exportations, un essor considérable comme le fait ressortir le tableau suivant :

Années	Importations	Exportations	TOTAL
1867	172.474.000frs	82.279.000frs	254.753.000frs
1870	153.513.000	98.606.000	252.119.000
1880	235.647.000	178.340.000	413.987.000
1884	217.370.000	154.006.000	371.376.000

Enfin, la loi du 29 Décembre 1884 établit entre la France et l'Algérie une assimilation douanière complète en disposant, par son article 10 que « Les produits étrangers importés dans la Colonie sont soumis aux mêmes droits que s'ils étaient importés dans la Métropole ». L'application de ces dispositions législatives eut pour effet de réduire l'importance relative des importations de l'étranger au profit des produits nationaux, comme le montrent les chiffres ci-après :

Années	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS						TOTAL GÉNÉRAL
	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	
1885	167.660	54.986	222.646	123.555	69.348	192.903	415.549
1890	194.864	65.226	260.090	208.473	40.428	248.901	508.991
1895	203.163	52.380	255.540	245.660	38.552	284.212	539.755
1900	254.355	53.975	313.330	165.819	55.897	221.788	535.118

Les chiffres généraux qui précèdent permettent d'apprécier, au point de vue global, le marche ascensionnelle suivie, dans son ensemble, par le commerce algérien.

Si l'on étudie dans le détail les données de la statistique relatives aux principaux articles d'exportation, l'expansion commerciale de l'Algérie pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, apparaît aussi nettement.

Voici, de 1850 à 1900, le mouvement exportation des grandes catégories de produits qui synthétisent l'économie algérienne :

Ovins

1850.....	4.984 têtes pour	85.000 francs
1860.....	5.662 —	96.000 »
1870.....	243.422 —	10.398.000 »
1880.....	426.451 —	20.043.000 »
1890.....	980.399 —	29.412.000 »
1900.....	995.305 —	19.250.000 »

Céréales

1850.....	16.075 quintaux pour	360.000 francs
1860.....	239.358 —	8.623.000 »
1870....	306.397 —	6.273.000 »
1880....	2.183.481 —	55.805.000 »
1890....	3.371.820 —	66.993.000 »
1900....	2.232.756 —	38.727.000 »

Vins

1860....	488 hectolitres pour	9.000 francs
1870....	911 —	19.000 »
1880....	17.049 —	716.000 »
1890....	2.000.693 —	60.020.000 »
1900....	2.371.637 —	47.432.000 »

Minerais de Fer et Phosphates

1850.....	180 tonnes pour	3.000 francs
1860.....	35.950 —	719.000 »
1870.....	168.421 —	3.459.000 »
1880.....	593.080 —	11.328.000 »
1890.....	517.343 —	5.352.000 »
1900.....	868.780 —	17.103.000 »

On peut dire qu'en 1900, l'Algérie aurait déjà été en plein essor économique, dans tous les domaines de la production, si son développement n'avait été ralenti par plusieurs années de vaines agitations politiques.

A cette époque, la loi du 19 Décembre 1900 vient conférer à la Colonie la personnalité civile et la doter de l'autonomie financière.

Les Algériens sont dès lors plus directement intéressés à la gestion de leur patrimoine et sous la vigoureuse impulsion des Assemblées financières qui trouvent dans l'établissement du budget spécial le moyen de favoriser la mise en valeur du sol et du sous-sol de la Colonie, le rythme des échanges nationaux et internationaux va s'accélérer rapidement.

En 1900, l'Algérie, constituant un débouché de plus en plus vaste pour les exportations métropolitaines, se place au 6^e rang des clients de la France. En 1905, elle passe au 5^e rang et occupe le premier parmi les Colonies et pays de protectorat.

L'Algérie demande surtout à la France : des tissus de coton, des peaux, des meubles, des vêtements, des machines, des automobiles, des mécaniques diverses, des produits chimiques et des

fabrications de luxe. L'étranger lui fournit divers ouvrages en métaux, ainsi que la houille et les huiles et essences minérales.

L'année 1912 marque l'apogée de la période de prospérité économique qui a précédé la guerre ; elle enregistre, en effet, au commerce spécial, une avance de 135 millions sur l'année précédente.

A la même époque, l'industrie algérienne commence à se développer et la production des usines, de plus en plus nombreuses, permet de diminuer les importations.

Depuis 1914, les difficultés inhérentes à l'état de guerre, telles que le défaut de main-d'œuvre, la pénurie de certaines matières premières, la crise des transports maritimes, ont momentanément enrayé l'essor économique de l'Algérie. Mais, dès 1915, après le temps d'arrêt inévitable consécutif à l'ouverture des hostilités, on assiste à la reprise de son activité commerciale et industrielle.

De 1914 à 1918, nos échanges avec l'étranger ont été particulièrement affectés par les difficultés de transport, la guerre sous-marine, les prohibitions d'entrée et de sortie édictées au cours des hostilités et enfin par la nécessité qui s'imposait à l'Algérie de réserver au ravitaillement de la Métropole toutes les matières et denrées qui n'étaient point nécessaires à sa propre consommation.

Puis, le mouvement ascensionnel reprend et l'ensemble des échanges de l'Algérie avec la France, les Colonies françaises et l'étranger, qui représentait, en 1910, une valeur de 1 milliard 25 millions, atteint, en 1919, 3 milliards 48 millions, triplant, semble-t-il, en 10 ans.

En réalité, l'augmentation de la valeur des marchandises traduisait simplement l'inflation des prix et ne témoignait pas encore d'un commerce plus actif.

Depuis 1919, les chiffres des importations et des exportations ne cesse de grandir ; mais, durant plusieurs années, cette augmentation demeure purement nominale. Elle provient essentiellement des variations subies par la valeur des marchandises du fait de la dévalorisation de notre monnaie. Mais il n'en est plus

de même depuis que la valeur du franc a été stabilisée et on peut dire qu'à partir de 1927, le volume réel de notre commerce extérieur dépasse largement celui d'avant-guerre.

Le mouvement général des échanges de l'Algérie pendant ce premier quart de siècle, se trouve résumé dans le tableau suivant :

Année	Commerce extérieur		Commerce intérieur		Total
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	
1900	100 000	100 000	100 000	100 000	200 000
1901	105 000	105 000	105 000	105 000	210 000
1902	110 000	110 000	110 000	110 000	220 000
1903	115 000	115 000	115 000	115 000	230 000
1904	120 000	120 000	120 000	120 000	240 000
1905	125 000	125 000	125 000	125 000	250 000
1906	130 000	130 000	130 000	130 000	260 000
1907	135 000	135 000	135 000	135 000	270 000
1908	140 000	140 000	140 000	140 000	280 000
1909	145 000	145 000	145 000	145 000	290 000
1910	150 000	150 000	150 000	150 000	300 000
1911	155 000	155 000	155 000	155 000	310 000
1912	160 000	160 000	160 000	160 000	320 000
1913	165 000	165 000	165 000	165 000	330 000
1914	170 000	170 000	170 000	170 000	340 000
1915	175 000	175 000	175 000	175 000	350 000
1916	180 000	180 000	180 000	180 000	360 000
1917	185 000	185 000	185 000	185 000	370 000
1918	190 000	190 000	190 000	190 000	380 000
1919	195 000	195 000	195 000	195 000	390 000
1920	200 000	200 000	200 000	200 000	400 000
1921	205 000	205 000	205 000	205 000	410 000
1922	210 000	210 000	210 000	210 000	420 000
1923	215 000	215 000	215 000	215 000	430 000
1924	220 000	220 000	220 000	220 000	440 000
1925	225 000	225 000	225 000	225 000	450 000
1926	230 000	230 000	230 000	230 000	460 000
1927	235 000	235 000	235 000	235 000	470 000
1928	240 000	240 000	240 000	240 000	480 000
1929	245 000	245 000	245 000	245 000	490 000
1930	250 000	250 000	250 000	250 000	500 000

COMMERCE

Années	IMPORTATIONS			
	de la France	de l'Étranger et des Colonies Françaises	Total	o/o du Commerce avec la France
	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS			
1901	255.240	63.353	318.593	80.1
1902	271.393	54.293	325.686	83.3
1903	289.153	56.464	345.617	83.7
1904	310.920	56.491	367.411	84.6
1905	326.453	57.434	383.887	85
1906	340.341	61.311	401.652	84.7
1907	384.502	63.717	448.219	85.6
1908	379.866	69.403	449.269	84.5
1909	389.841	64.907	454.748	85.7
1910	438.896	74.071	511.967	85.5
1911	487.716	83.765	571.481	85.3
1912	567.140	102.498	669.638	84.7
1913	550.359	116.946	667.305	82.4
1914	440.143	83.966	524.109	84
1915	356.559	115.652	472.211	75.5
1916	490.811	202.094	692.905	70.8
1917	483.966	195.690	679.656	71.2
1918	499.157	235.824	734.981	67.9
1919	949.286	408.256	1.357.542	69.9
1920	1.291.005	781.702	2.072.707	74.5
1921	1.317.717	472.913	1.790.630	73.6
1922	1.529.564	368.233	1.897.797	80.6
1923	2.038.537	506.723	2.545.260	80.1
1924	2.521.662	666.630	3.188.292	80
1925	2.854.935	670.006	3.524.941	81
1926	3.239.984	879.057	4.119.041	80.2
1927	3.268.286	1.106.439	4.374.725	75.3
1928	4.043.000	1.006.000	5.049.000	78.8
1929	4.552.000	1.297.000	5.849.000	

SPÉCIAL

EXPORTATIONS				TOTAL GÉNÉRAL
en France	à l'Étranger et Colonies Françaises	Total	o/o du Commerce avec la France	
VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS				
211.221	50.724	261.945	84.5	580.538
250.883	48.289	299.172	83.8	624.858
237.570	50.127	287.627	82.5	633.314
214.596	57.602	272.198	78.8	639.609
161.247	67.516	228.763	70.5	612.650
202.353	77.941	280.294	72.2	681.946
250.146	88.342	338.488	73.9	786.707
225.983	93.222	319.205	70.8	768.474
242.030	87.188	329.218	73.5	783.966
410.367	102.900	513.267	80	1.025.234
395.090	114.513	509.603	77.5	1.081.084
400.545	145.554	546.099	73.3	1.215.737
343.565	157.604	501.169	38.5	1.168.474
250.749	123.875	374.624	66.9	898.733
433.844	103.263	537.107	80.8	1.009.318
483.393	148.301	631.694	76.5	1.324.599
670.488	185.781	856.269	78.3	1.535.925
622.092	171.982	794.074	78.3	1.529.055
1.387.180	303.642	1.690.822	82	3.048.364
934.715	420.657	1.355.372	68.9	3.428.079
1.015.906	349.701	1.365.607	74.4	3.156.237
973.173	390.847	1.364.020	71.3	3.261.817
1.325.933	525.679	1.851.612	71.6	4.396.872
1.623.430	582.463	2.205.893	73.6	5.394.185
1.748.953	769.220	2.518.173	69.5	6.043.114
2.990.286	1.024.700	4.014.986	70.1	8.134.027
2.452.607	1.069.411	3.522.018	68.4	7.896.743
2.995.000	1.208.000	4.233.000	69.8	9.282.000
2.923.000	1.113.000	4.036.000	75.6	9.885.000

Si l'on examine ces statistiques dans le détail, on constate tout d'abord la part grandissante que l'Etranger prend dans le commerce algérien, en second lieu le mouvement de bascule qui s'est produit entre les importations et les exportations.

Après la fin des hostilités, les Colonies françaises et les pays étrangers, ayant moins souffert de la guerre que la France, ont pu livrer à l'Algérie des produits qu'ils tiraient autrefois de la Métropole. Tandis que les importations françaises se maintenaient péniblement jusqu'en 1918 et doubleraient, après l'armistice, celles des Colonies et de l'Etranger s'accroissaient et passaient en 1919 à 408 millions : elles avaient quintuplé. Ce mouvement s'accroissait encore au cours de ces dernières années pour atteindre en 1927 1.106.439.000 francs de marchandises importées de l'Etranger et des Colonies, contre 3.268.286.000 fr. importées de France.

Mais un virement s'est produit en 1928, les importations des Colonies françaises et de l'Etranger ne s'élevant plus qu'à 1 milliard 006 millions tandis que les importations de la Métropole atteignaient 4 milliards 043 millions.

Par ailleurs, après l'avoir longtemps emporté sur les exportations et parfois dans des proportions considérables, les importations tendent, à partir de 1915, à leur devenir inférieures et, en 1919, la valeur des objets exportés atteint 1.690.822.000 contre 1.357.542.000 francs d'objets importés. La balance commerciale penche du côté de l'Algérie.

Mais, à partir de 1920, il se produit un mouvement inverse : la balance commerciale de l'Algérie présente un déficit et l'écart entre nos achats et nos ventes s'élève :

En 1920 à	1.317	millions	
— 1921 à	415		—
— 1922 à	533		—
— 1923 à	694		—
— 1924 à	983		—
— 1925 à	1.006		—
— 1926 à	105		—

— 1927 à	852	—
— 1928 à	816	—
— 1929 à	1.813	—

Toutefois, il ne résulte pas de ce tableau que l'Algérie se soit appauvrie d'autant, en ces dernières années.

Il faut d'abord observer que, si la balance du commerce reste un des principaux facteurs du bilan national, il existe d'autres sources de revenus qui ont, en Algérie, une certaine ampleur. Tels sont les revenus des capitaux algériens placés en valeurs françaises, évalués annuellement à 3 ou 400 millions, les dépenses de souveraineté effectuées par la France en Algérie et qui ne s'élève pas à moins de 200 millions, les profits retirés par la Colonie du mouvement touristique qu'on peut chiffrer par une centaine de millions, tous éléments de richesses qui balancent la presque totalité du déficit du bilan commercial de la Colonie.

Par ailleurs, il convient de tenir compte de ce qu'une balance commerciale a de trop absolu, spécialement pour l'Algérie qui doit accroître sans cesse son outillage économique, et, d'autre part, du caractère incontestablement utilitaire de la plus grande partie de ses achats.

En ce qui concerne particulièrement l'année 1929, il y a lieu de penser qu'en vue de la Célébration du Centenaire, la Colonie a été amenée à importer, en plus fortes quantités que les années précédentes, certaines denrées de consommation et surtout des matériaux, des bois, des machines et des carburants. D'autre part, la diminution des exportations, qui affecte surtout la majeure partie des productions agricoles de l'Algérie, résulte dans l'ensemble, non d'un affaiblissement de ces productions elles-mêmes, mais de l'abondance des récoltes dans le monde entier et de la chute des prix qu'elle a entraînée.

Il ne faudrait pourtant pas laisser les importations s'accroître démesurément sans contre-partie à l'exportation et s'il est permis d'établir, d'après l'évolution actuelle du commerce algérien, des vues d'avenir, on doit considérer que la Colonie ne pourra atteindre son plein essor que par la mise en valeur de plus en plus poussée de ses richesses naturelles, en évitant les

dangers de la monoculture et par la recherche de larges débouchés capables d'absorber ses excédents de production.

C'est vers ce double objectif que tendent les efforts conjugués de l'Administration et des groupements économiques de l'Algérie.

L'Industrie Algérienne

Bien que l'Algérie soit un pays essentiellement agricole, son industrie, déjà importante, paraît appelée à prendre elle-même une large extension.

Le principal obstacle au développement de l'industrie algérienne réside dans la pénurie de combustible, mais il disparaîtrait le jour où les mines de charbon — une mine est déjà en exploitation à Kenadsa, près de la frontière marocaine — et les gisements pétrolifères qui font actuellement l'objet de recherches donneraient une production suffisante. Jusqu'à la solution de ce problème, la Colonie devra continuer à importer la plus grande partie de ces matières premières.

Les fabrications indigènes d'autrefois tendent naturellement à s'effacer devant la concurrence que leur font les procédés modernes de transformation. Seules, parmi elles, la confection des tapis et des tissus et la fabrication des meubles indigènes prospèrent encore : elles occupent 25.000 personnes environ.

Les industries européennes qui se sont créées à l'origine de la colonisation étaient celles des pays neufs : bâtiments, minoteries, etc... Certaines autres, telles que l'huilerie, la tannerie et la préparation des cuirs, la fabrication des tabacs et des allumettes, celle du crin végétal, au moyen des feuilles de palmier nain, la sparterie, les industries extractives, etc... se sont par la suite rapidement développées.

Si la Colonie n'est pas encore en plein essor industriel, les entreprises qui y sont nées sont déjà nombreuses et variées. Elles semblent devoir constituer, pour elle, à une époque plus ou moins rapprochée, un élément primordial de production et de prospérité.

On peut déjà prévoir l'époque où la grande industrie jouera un rôle considérable dans sa vie économique, avec, de plus grands moyens d'action, une machinerie plus puissante, en commençant par les fabrications alimentaires (frigorification, conserves, distillations diverses) et en continuant par les industries d'exportation proprement dites. L'évolution, à cet égard, a déjà débuté par l'installation et le fonctionnement, notamment, des minoteries d'Hussein-Dey et de la Mitidja, des huileries de Kabylie, des régions du Sig et de Tlemcen, du frigorifique de Maison-Carree, des distilleries du Sahel et de l'Oranie, des confitures d'Orléansville et de Tiaret, des nombreux et importants ateliers de tonnellerie, des usines de chaux et ciments, de produits chimiques et d'engrais, des fabriques de presse hydraulique à fourrage, de machines à peigner le crin végétal, de charries et de machines agricoles diverses, des fabriques de tabacs et d'allumettes, etc...

L'industrie algérienne occupe actuellement environ 200.000 européens et 89.000 indigènes. Les capitaux français sont assurés de trouver le plus souvent, en Algérie, des placements rémunérateurs ; ils peuvent affluer sans crainte sur cette terre qui offre un champ presque illimité à toutes les initiatives sagement conduites. La Colonie dispose déjà d'une main-d'œuvre qui serait assez abondante si de trop nombreux indigènes n'étaient attirés par les hauts salaires pratiqués dans la Métropole, et d'une grande partie des matières premières nécessaires à l'industrie ; il lui manque surtout des fonds suffisants pour se procurer le matériel et l'outillage nécessaires.

Le développement de l'industrie algérienne est évidemment lié à une meilleure exploitation des ressources minières du pays. Mais, indépendamment des découvertes qui peuvent être faites dans son sous-sol, certaines combinaisons commerciales pourraient permettre de favoriser, dès maintenant, l'importation du combustible étranger à des conditions qui, jointes au bon marché relatif de la main-d'œuvre locale, faciliteraient, dans une certaine mesure l'éclosion de fabrications nouvelles.

La question de l'installation des hauts fourneaux a déjà été envisagée dans les régions d'Alger et de Bône. Alger, un des pre-

miers ports de charbonnage de la Méditerranée, pourrait facilement alimenter en combustible les usines qui transformeraient, dans sa banlieue, les minerais en fonte et en acier. Quant à Bône, l'exportation des phosphates et des minerais à l'état brut fournirait le frêt de retour des vapeurs qui lui apporteraient la houille nécessaire à cette transformation.

Jusqu'à ces derniers temps, les ateliers et les usines se consacraient surtout à l'entretien et à la réparation du matériel en service, ainsi qu'il est naturel dans un pays encore à ses débuts. Mais, prenant conscience de ses forces croissantes, l'industrie s'enhardit et s'oriente de plus en plus vers les fabrications neuves. Des débouchés lui sont, en effet, dès maintenant ouverts. Principal facteur de la richesse locale, l'agriculture a besoin d'un nombre considérable de charrues, de défonceuses, de herSES, de rouleaux, de déchausseuses, de scarificateurs, de semoirs, de pulvérisateurs, de pressoirs et de matériel viticole, de peigneuses et botteleuses à crin végétal, d'appareil de sondage, de norias, de pressoirs à huile, de tracteurs et de camions automobiles. L'entretien, la réparation et même la fabrication de cet outillage suffiraient à assurer l'existence de nombreux établissements.

D'autre part, les procédés modernes de culture ont pour corollaire le développement des industries qui fournissent les engrais et réactifs chimiques indispensables même à une terre fertile. A ce point de vue, l'Algérie est privilégiée, car elle possède à la fois des réserves inépuisables de phosphates, et des pyrites qui fournissent l'acide sulfurique servant à les traiter, en même temps qu'à fabriquer les sulfates de cuivre nécessaires à la viticulture.

C'est aussi l'un des pays du monde les plus riches en sel. Ses chotts, ses « oued Melah » et ses montagnes de sel pourraient alimenter l'industrie de la soude et, par voie de conséquence, celle de la savonnerie, qui en est le dérivé. La grande industrie chimique est donc assurée d'un bel avenir et ses premiers essais méritent d'être encouragés.

Certains produits, tels l'alfa, que l'Algérie exporte à l'état brut, lui rapporteront de plus larges bénéfices le jour où elle

sera en mesure de les transformer par ses propres moyens. La Colonie pourra peut-être, alors, disputer à l'Angleterre le monopole du papier d'alfa, dont la matière première lui est fournie par les Hauts-Plateaux de l'Afrique du Nord. Une étape intéressante vient d'être franchie dans ce domaine. Une usine vient en effet d'être créée près d'Alger, en vue d'assurer, par des procédés très modernes le défibrage de l'alfa et l'utilisation de la fibre pour le tissage, la sacherie et la corderie.

On tirerait également un parti bien plus avantageux des forêts de chêne-lièges qui couvrent certaines régions du département de Constantine et de celui d'Alger si, au lieu d'exporter simplement l'écorce brute, après l'avoir ébouillantée, mise en planches et classée, on développait les diverses industries du liège et si on créait celle du linoléum, qui permettraient d'utiliser, sur place, non seulement le liège lui-même, mais encore les déchets actuellement très recherchés.

L'Algérie aurait aussi tout intérêt à tanner elle-même dans une plus large mesure les peaux provenant du bétail abattu ; elle se réserverait, par là, les profits d'une manipulation rémunératrice et la possibilité de développer l'industrie de la maroquinerie indigène. Celle-ci répond particulièrement aux aptitudes de la population ouvrière musulmane : appuyée par une publicité bien comprise, elle trouverait certainement en France et à l'Etranger des débouchés de plus en plus importants. Il en serait de même pour la confection des tapis indigènes.

Enfin, le climat du Tell algérien y permet la culture intensive des fruits et des légumes, non seulement pour le commerce des primeurs, mais aussi pour la fabrication des conserves en boîtes, à l'exemple de celles usinées en Californie, pays de climat analogue.

Un vaste champ s'ouvre donc dans la Colonie à toutes les initiatives.
